



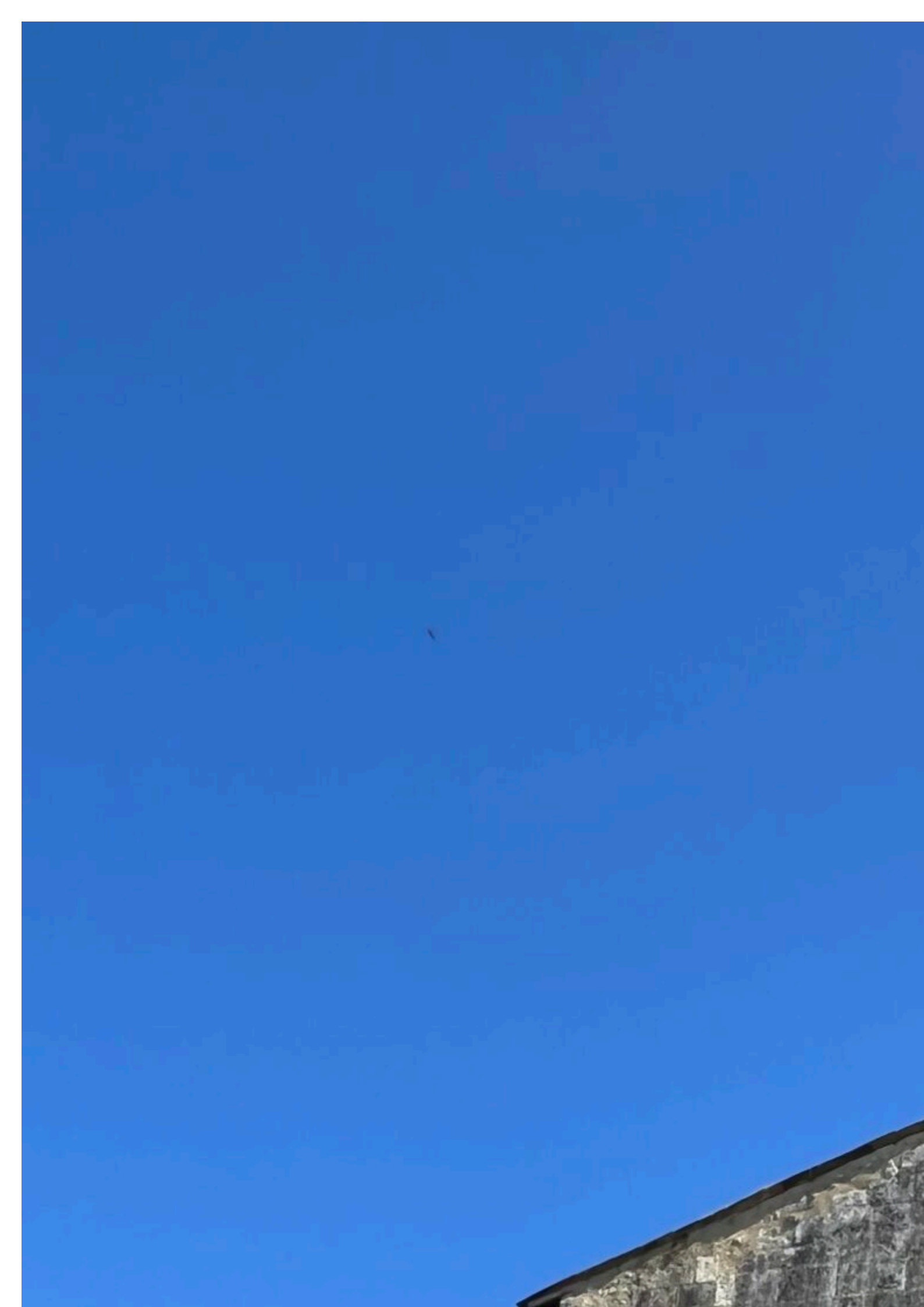
ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Saint Martin de Louzac

Saint Martin

Le Bourg de Louzac 16370 LOUZAC SAINT ANDRÉ

L'église Saint-Sulpice dépend de la paroisse Notre-Dame-des-Borderies qui regroupe 7 clochers : Cherves, Richemont, Bréville, Louzac, Saint-André, Mesnac et Saint-Sulpice.



Vicairie perpétuelle unie autrefois au chapitre cathédral de Saintes, l'édifice faisait partie de l'archiprêtré de Jarnac. D'origine 12e siècle, l'église fut incendiée et reconstruite. Le clocher remonte au 16e siècle tout comme le portail. Des chapelles furent appliquées sur les côtés de la deuxième travée de la nef : à l'époque romane, travée sous clocher sud à coupole sur pendentifs avec trou pour les cloches ; aux 14e et 15e siècles, au nord, travée voûtée d'ogives. Des travaux conséquents furent entrepris dans la seconde moitié du 19e siècle. Le chœur est voûté d'un cul de four en brique. Le portail de la façade, en plein cintre, a conservé un riche décor de feuillages sur les tailloirs et les chapiteaux. De nombreuses traces de graffiti sont lisibles. (Ministère de la Culture)









©2026 - Diocèse d'Angoulême - 25/05/2026 -

<https://charente.catholique.fr/ouest-charente/paroisses/notre-dame-des-borderies/presentation/saint-martin-de-louzac/>